



Publiez Ce 
Que Vous Payez

**La Transparence et la responsabilité sociale dans la
gouvernance des ressources naturelles en Afrique
Francophone.**

Du 1^{er} au 03 Juin 2010 a Mbour Sénégal.

Contribution du ROTAB-PCQVP-Niger

- _ -

Présentée par ABDOU SIDI

Introduction

Il n'est point besoin de rappeler que l'Afrique regorge d'énormes potentialités en ressources naturelles (mines, gaz, pétrole bois etc.....).

De la période coloniale à aujourd'hui, d'importantes quantités des ressources naturelles ont été extraites dans la plupart des pays africains.

Certes l'accession à l'indépendance a change les rapports entre colonisateurs et colonisés, ce qui a permis au cours des années 1960, la conclusion de conventions plus ou moins de longues durée, conventions d'exploitation des ressources minières et pétrolières. Cependant, depuis cette dernière décennie, les contrats sont revus.

Mais est ce que pour autant, les pays africains en général et les pays francophones en particuliers sont gagnant au bout de compte ?

Est-ce que les populations ont vu leur situation améliorée ?

La réponse à cette dernière question passe de tout commentaire.

Pourtant les sociétés d'exploitantes ont une responsabilité vis-à-vis des pays d'accueils d'une part et des populations des zones d'exploitation des ressources naturelles d'autre part.

Face à ce qui est désormais appelé « le syndrome hollandais », la société civile africaine, de plus en plus audacieuse, consciente de son rôle de veille citoyenne pour le respect des droits de l'homme, de la promotion de la bonne gouvernance et le progrès économiques et social se mobilise partout pour faire entendre sa voix.

Même si les mentalités de gouvernants n'ont pas trop évoluées dans le sens de la transparence et la bonne gouvernance force est de constater que ces exigences sont des épées de Damoclès sur les têtes de ces gouvernants africains et ils doivent désormais s'accommoder avec les réelles aspirations des populations.

I. LA TRANSPARENCE DANS LA GOURVERNANCES DES RESSOURCES NATURELLES

Au Niger, depuis 2005, la société civile s'active pour réclamer plus de bonne gouvernance dans la gestion des affaires politiques, et plus d'équité.

On se rappelle des grandes mobilisations pour combattre la cherté de la vie, le gaspillage des ressources publiques, la gabegie érigée en méthode de gouvernement.

C'est dans ce sillage qu'intervient la création du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire : le

ROTAB. Né de la volonté des organisations de la société civile à s'unir pour influencer les politiques publiques au profit des populations. Avec le regain d'intérêt que suscite le secteur minier et pétrolier, le ROTAB a orienté ses activités dans le sens de la transparence, du suivi budgétaire issu des ressources extractives.

Il a de ce fait, vite adhérer à la campagne « publiez- ce que- vous payez » en vue de faire pression sur les compagnies extractives et le gouvernement pour qu'ils se soumettent aux exigences de transparences en publiant ce que les premières versent à l'Etat et ce dernier de publier ce qu'il en reçoit.

II.L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, UNE EXIGENCE DE TRANSPARENCE

Le Niger, a souscrit à l'ITIE depuis 2005, il s'est engagé en mettant en place le cadre approprié de mise en œuvre de cette exigence par la création d'un comité national de concertation qui regroupe les représentants du gouvernement, des compagnies minières et de la société civile, la nomination d'un Secrétaire Permanent , ainsi que l'adoption d'un plan d'action *ITIE*. *De pays* candidat qu'il était en 2009 grâce aux efforts fournis, avec la publication du premier rapport (2005-2006), le Niger est en passe de devenir un pays conforme dans les prochains mois.

Les efforts des organisations du domaine ne se sont pas arrêtés là, car une veille permanente a été de mise. Des formations des acteurs de la société civile sur les connaissances de base, de la transparence dans les industries extractives ont été organisées de 2007 à 2009 sur l'ensemble du pays, la formation des élus locaux ainsi que leurs mobilisations pour obtenir les 15% des recettes concédées aux communes des régions d'exploitation minière.

Depuis le début de cette année 2010, les organisations de la société civile et les élus locaux sont formés sur le suivi budgétaire. De plus en plus des pressions sont exercées sur les gouvernants et surtout les compagnies extractives face à leur responsabilité sociale.

III. LA RESPONSABILITE SOCIALE DANS LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES

Le ROTAB, individuellement ou en collaboration avec d'autres organisations intervenant dans le domaines minier, pétrolier et gazier ont entrepris des actions tendant à mettre les sociétés extractives devant leur responsabilité sociale vis-à-vis de l'Etat et des populations par le respect des dispositions légales et conventionnelles d'une part et d'autre part l'engagement dans les actions volontaires. De ce point de vue les compagnies extractives doivent s'acquitter de leurs obligations légales dans tous les domaines en matière d'investissement de politique sociale et environnementale, de gouvernance et respect des droits de l'homme. Dans cette optique, nos organisations ont maintes fois interpellé les compagnies minières opérant sur le terrain au Niger. On peut citer Areva dans la région d'Agadez, la Société des Mines du Liptako (SML/Samira) pour la région de Tillabéri et la China National Petroleum Corporation (CNPC) pour la région de Diffa et Zinder.

Le ROTAB et L'ONG AGHIR-IMAN (membre du ROTAB) en collaboration avec les populations s'est battue sur les questions d'impacts des activités minières à Arlit et Akokan sur la population et les animaux.

La ROTAB a par ailleurs mis en œuvre plusieurs projets et plans :

- Édition d'un recueil de textes législatifs et réglementaires sur les industries extractives en 2007 et en 2010 ;
 - L'organisation d'un Forum National sur les Industries Extractives avec les élus, les compagnies minières et pétrolières, les bailleurs de fonds du Niger, les médias, les acteurs de la société civile pour créer un dialogue en vue de la prise de confiance de tous dans le développement local ;
 - Publication d'un bulletin mensuel dénommé « Transparence »;
 - Plaidoyer pour l'application de la loi concédant les 15% des revenus miniers aux communes ;
 - Mise en place des comités de surveillance budgétaire au niveau de toutes les régions du pays ;
 - Exercice du contrôle citoyen permanent de l'action publique ; Exigence des commissions d'enquêtes parlementaires dans le cadre d'octroi des permis miniers et de la publication des contrats.
- Réalisation d'une enquête avec Green Peace dans la révélation récente de présomption de la radio activité et la contamination des eaux dans les régions d'Arlit et Tchirozerine,
- Participation à la Transition pour l'amélioration des lois et règlements en matière de transparence et de responsabilité sociale.

IV. PERSPECTIVES ET ETENDUE DES ACTIONS FUTURES

- Renforcer des cadres existant et synergie d'action a l'échelle sous régionale, régionale et internationale ;
- Mettre en œuvre les recommandations de l'atelier francophone d'Abidjan tenu du 29 Janvier au 02 Février 2010 ayant regroupé les représentants francophones de la Campagne Internationale Publiez-ce que-vous payez ;

- Soutenir le projet de directive de la CEDEAO sur l'harmonisation des principes directeurs des politiques dans le secteur minier ;

Œuvrer pour la mise en œuvre des engagements dans le cadre des études d'impacts environnementaux pour préserver l'environnement et assurer des conditions saines d'exploitation pour les employés et les riverains des sites miniers.

Au niveau de l'Etat du Niger.

L'Etat doit disposer des moyens pour amener les compagnies minières à respecter les différents engagements sociaux et environnementaux pris, la transparence des contrats miniers, des engagements pris par l'Etat et ses partenaires pour garantir une meilleure transparence de l'exploitation, site uranifère d'Imouraren et le site aurifère de Samira, l'apport des industries extractives dans le budget national.

ROTAB Publiez Ce Que Vous Payez

B.P.: 10 468 Quartier TERMINUS - Niamey, Niger

Tél: 00 227 96 47 10 57 - Fax: 00 227 20 74 00 03

Mail : pcqvpniger@yahoo.fr

www.rotabniger.org